



N° 110 JUILLET 2010

IL Y A 50 ANS : Ouverture du groupe scolaire

Il y a 50 ans, à la rentrée 1960, le groupe scolaire de Fresselines était mis en service et les enfants quittaient le bâtiment abritant aujourd'hui la mairie et le bureau de poste pour des salles plus modernes et plus confortables. Pour cet anniversaire qui a constitué une étape importante dans la vie de la commune et marqué beaucoup d'entre nous, nous avons envisagé une journée de commémoration qui pourrait avoir lieu à la fin de l'année scolaire 2010 - 2011. Toutefois dès maintenant, nous sommes à la recherche de photos de groupes, de classes, prises depuis septembre 1960. Si vous en possédez, merci de les apporter en mairie avec si possible l'identification des personnes présentes. Ces photos vous seront rendues après réalisation d'une copie ; merci également de faire passer cette information à celles et ceux que vous connaissez et qui ne reçoivent pas ce bulletin municipal.

SALLE POLYVALENTE

Les travaux de reconstruction et de réaménagement vont se terminer dans la 1^{ère} quinzaine de juillet. Il restera à mettre en place la procédure administrative d'ouverture :

- Rapport du bureau d'études concernant la sécurité, notamment dans les domaines sensibles : matériaux, réseau électrique...
- Passage de la commission de sécurité
- Réunion de la commission départementale à la Préfecture

ETAT CIVIL

Décès :

- Le 9 avril : Michel RAMEZ, le Priorat
- Le 3 mai : Guy BOMPEIX, la Planche
- Le 24 mai : Jeanne LABORDE veuve CHAUSSIN, 36 les Forges
- Le 25 mai : André LANSADE, la Grande Métairie

Naissance :

- Le 26 juin : Kénan LE CAM de Claude LE CAM et Sandrine RAYNAUD de Nouzerolles

CONSEIL MUNICIPAL

(Principales décisions)

Séance du 9 avril

Travaux de voirie et de bâtiments

Le conseil municipal, sur proposition de la commission retient les entreprises suivantes :

- Entreprise Chaignon pour les travaux d'habillage inox de la partie cuisine de la cantine (1994.56 € TTC)
- Entreprise Couleur déco pour les travaux de peinture de la salle polyvalente et de la cantine. (4716.07 € TTC et 1975.36 € TTC)
- Entreprise Frappat pour les travaux de faux plafond de la partie existante de la salle polyvalente (683.51€ TTC)
- Entreprise Paul pour les peintures des portes et fenêtres de la Poste et de l'église. (1214.17 € TTC et 650.19 € TTC)
- Entreprise Bodet pour la remise aux normes du système de commandes des cloches de l'église et le remplacement du moteur de volée (5226.76 € TTC)

Pour les travaux de voirie. Le conseil municipal décide d'inscrire au budget la somme de 140 000.00 € pour les travaux suivants 1- Travaux de point à temps, 2- Village de la Roche, 3- Route de Lavaud, 4- Route de Lauzine, 5- Aménagement du chemin de Puy Guillon, 6- Route au village des Granges). A ces travaux, s'ajoute la réfection de la route de la Roche suite au glissement de terrain

Affectation du résultat de l'exercice 2009

Le résultat d'exploitation fait apparaître un solde cumulé de 183 114.26 € en fonctionnement et un besoin de financement de 76 263.79 € en investissement.

Le conseil municipal à l'unanimité décide de couvrir le besoin de financement pour un montant de 76 263.79 € en investissement et de reporter 106 850.47 € en fonctionnement.

Vote des taux d'imposition :

Les taux sont maintenus pour 2010 ; taxe habitation : 7.94, foncier bâti : 12.85, foncier non bâti : 62.04.

Vote du budget primitif 2010 :

Le budget s'équilibre à 732 602.47 € en section de fonctionnement et 408 041.41 € en section d'investissement. Ces sommes incluent les reports des exercices antérieurs, les écritures internes et les dépenses et recettes de l'exercice.

Questions diverses :

- Collège de Dun le Palestel : Le conseil municipal adopte une motion de soutien aux parents d'élèves qui estiment la dotation horaire très insuffisante.
- Convention ATESAT : Le conseil municipal décide de signer avec la DDE la convention d'assistance technique pour la mission de base (voirie et circulation).
- Construction du Centre de secours de Dun le Palestel : Le maire informe que la participation de la commune à la construction du centre de secours de Dun le Palestel serait de 30 243.55 € (répartition proportionnelle à la population desservie).
- Compte rendu du conseil d'école du 19 mars 2010 : Un 6^{ème} poste d'enseignant a été attribué au RPI, il sera implanté à Maison-Feyne où se retrouveront les élèves de CM2 CM1 CE2 (45 enfants).

Séance du 18 juin

Imputation du FDAEC 2010 et des amendes de police :

La subvention FDAEC s'élèvera pour 2010 à 5 349.30 € et sera affectée à des travaux de voirie.

Le montant des amendes de police reversé à la commune s'élève pour l'année 2007 à 1769 €. Un dossier sera monté et envoyé au service du Conseil Général.

Demandes de subventions :

Une subvention de 250 € est accordée à l'école pour la participation aux rencontres sportives de USEP et une subvention de 300 € est accordée à la compagnie TAÏKO

Délibération pour terrain constructible : Le conseil municipal donne son accord pour que le terrain cadastré AH 166 à la Chaise Gonnot puisse être inscrit comme terrain constructible.

Salle polyvalente :

Tarifs de location :

Le conseil municipal arrête à l'unanimité les tarifs ci-dessous qui seront applicables jusqu'au 31 décembre 2010.

location aux associations communales - manifestations diverses - repas salle complète	gratuit 75 €	location aux associations hors commune manifestations diverses, banquets : - salle complète	200 €
location aux particuliers de la commune - salle complète (un jour) - vin d'honneur - week-end	100 € 50 € 150 €	locations aux particuliers hors commune - banquet (un jour) - vin d'honneur - week-end	200 € 100 € 300 €
		location aux restaurateurs hors commune	200 €
location pour activité commerciale : 100 €			
participation aux travaux de nettoyage, suite à une manifestation : 100 €			

Une caution de 100 € sera demandée pour toute location.

Devis de travaux et d'acquisition de matériel :

Le conseil municipal retient la proposition de l'entreprise Frappat pour un montant de 4 472.96 € TTC pour le remplacement de la conduite de chauffage entre l'école et la cantine.

Le conseil municipal décide à l'unanimité de procéder au remplacement du photocopieur de la mairie dont le contrat de maintenance arrive à terme. Il retient la proposition de la société Copymedia pour un appareil de marque Kyocera

Décision modificative :

Virement de crédit de 210 € du compte 2183 (matériel informatique) au compte 205 (Licences et logiciels). Le conseil municipal accepte cette décision modificative à l'unanimité.

Questions diverses :

- logement au dessus du salon de coiffure : Monsieur Leproust Julien a donné son préavis de départ pour le 31 juillet 2010.
- Emprunt : le maire informe le conseil municipal qu'il a consulté plusieurs établissements bancaires afin de procéder à la mise en place d'un emprunt pour 70 000.00 € (un emprunt de 90000 euros avait été inscrit au budget). Le conseil municipal accepte cette proposition et autorise le maire à signer tous actes à intervenir.
- Certains contrats d'assurances (véhicules, bâtiments...) arrivent à échéance au 31/12/10. Le conseil municipal propose un regroupement en trois lots (bâtiments, véhicules, personnel) . Une consultation sera lancée.
- La construction du centre de secours de Dun le Palestel arriverait à terme fin décembre : L'appel à contribution sera émis par le SDIS en fin d'année.
- Le maire présente au conseil municipal une maquette de vitraux pour l'église, il rappelle que ces vitraux sont offerts par l'association des Amis de Fresselines. Le conseil municipal est sensible à la qualité du projet et adresse ses remerciements à l'association.

INFORMATIONS DIVERSES

Plan Canicule :

Nous disposons en mairie d'une liste de personnes âgées ou handicapées, vivant seules ou isolées qui souhaitent être sécurisées en cas de situations climatiques difficiles.

Nous invitons celles et ceux qui souhaitent être inscrits sur cette liste à contacter la mairie dès maintenant.

Ordures ménagères :

RAPPEL : Les déchets ménagers à déposer dans les bacs marron doivent impérativement être placés dans **des sacs poubelles hermétiquement fermés** et ce pour éviter les mauvaises odeurs.

Enveloppes prêt à poster : De nouvelles enveloppes avec une vue de Fresselines sont disponibles au bureau de poste.

LES EXPOSITIONS DE L'ETE

Espace Monet Rollinat : du 12 juin au 26 septembre

- Balade en sous bois (œuvres d'artistes contemporains)
- Terre d'Afrique : Œuvres de Jocelyne PRIN

Salle Annexe :

- Les week ends des 12/13 juin, 19/20 juin et 26/27 juin : Les peintres de « l'Ecole de la lumière »
- Du 3 juillet au 9 juillet : Mme HAUSSLEIN
- Du 10 juillet au 23 juillet : M. Michel ORLINSKY
- Du 24 juillet au 30 juillet : Mme MAHEAS
- Du 31 juillet au 13 août : Mme Jeanine SAUVAGE
- Du 28 août au 3 septembre : Mme De SENA
- Les week ends des 4/5 septembre, 11/12 septembre et 18/19 septembre : les peintres de la porte Saint Jean

Salle des mariages : du 31 juillet au 15 août

art et artisanat

La Grange : Gaston Thiery :

ouverture sur rendez-vous

Tél : 05.55.89.71.50

Atelier de Confolent : Danièle Demachy-Dantin

ouverture tous les jours de 10 h à 12 h et de 15h à 19 h

Tel : 05.55.89.70.83 ou 06.70.97.14.65

Aquarelles du terroir : Atelier de Jeannette et Pierre Buvat :

ouvert tous les jours en juillet et août

Hors saison sur rendez-vous au 05.55.89.94.79

Espace du Confluent :

- du 1^{er} au 31 juillet : M Jean-Gilles FOUCAUD (Dessins) et M Pierre RICHARD (Sculpture)
- du 1^{er} au 31 août : M. MELCHIOR (peinture) et CARZO (sculpture)

Atelier de l'ancienne cure allée Fernand Maillaud :

Du 10 juillet au 15 août. Tous les jours de 15 h à 19 h

Présentation des œuvres de Nathalie Mérot, Christian Gonin et Yvan Commaincas

VIE DES ASSOCIATIONS

Les manifestations à venir :

- le 11 juillet : journée de l'attelage organisée par l'ADVC
- le 14 juillet : bal et feu d'artifice organisés par le comité des fêtes et d'animation
- Le 24 juillet : fête du parti communiste au terrain de la Charpagne (méchoui)
- Le 31 juillet : méchoui organisé par le comité des fêtes de la Bussière (terrain du communal de la Bussière)
- 8 août : entrecôte à Maison Feyne organisée par la FNACA (réservation au 05.55.89.95.98)
- 21, 22 août : fête patronale
- 8 septembre : goûter de l'UNRPA
- 12 septembre : loto organisé par Creuse In Vision
- 26 septembre : thé dansant organisé par l'UNRPA